PM01 : Vue depuis l'extrémité sud du site à proximité du GRP d'Ecueillé

Localisation et détails de la prise de vue

Hauteur observation: 1,50 m

Altitude: 151 m NGF

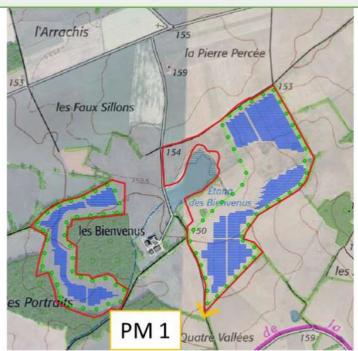
Coordonnées Lambert 93:

 $X = 578678.07 \, \text{m}$

Y = 6620025.29 m

Distance au projet: 30 m

Date de prise de vue : 03/04/23



Commentaires paysagers

Depuis un chemin agricole longeant le projet au sud-ouest, la vue est proche à intermédiaire et directe sur des parcelles agricoles ouvertes, permettant une vue lointaine dûe à l'absence de masques visuels. Il est possible de distinguer au fond quelques arbres et haies en arrière-plan. Des boisements à l'est sont présents et permettent de fermer les vues depuis le sud du projet et notamment depuis le GRP d'Ecueillé.

Le parc photovoltaïque est perceptible depuis ce point en vue proche car il s'agit de l'extrémité sud de la centrale. En effet, l'absence de végétation permet de voir la centrale photovoltaïque et certains de ses éléments : la clôture, une citerne incendie, un poste de livraison, la piste lourde, la piste enherbée et les panneaux ainsi que les moutons qui pâturent. La couleur gris clair du poste de livraison, vert foncé de la citerne incendie et de la clôture permettent une bonne insertion paysagère du parc en le confondant avec l'environnement autour. De plus, le léger recul des panneaux par rapport au chemin permet diminuer les vues et de ne pas distinguer le contour de l'ensemble des panneaux.

L'enjeu de ce point de vue concerne un chemin agricole rejoignant le GRP d'Ecueillé emprunté par un faible nombre de personnes, des riverains et des agriculteurs principalement.

La sensibilité visuelle est assez forte et l'enjeu négligeable donc l'impact brut du projet depuis ce point est négligeable.

Avant projet



Après projet



PM02 : Vue depuis le lieudit « les Bienvenus » au centre du projet

Localisation et détails de la prise de vue

Hauteur observation: 1,50 m

Altitude: 151 m NGF

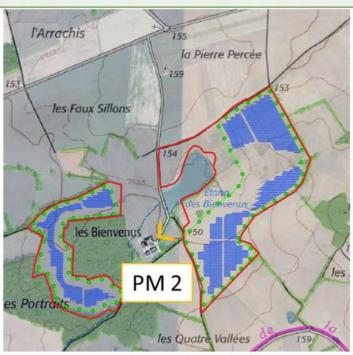
Coordonnées Lambert 93 :

 $X = 578476.84 \, \text{m}$

 $Y = 6620380.80 \, \text{m}$

Distance au projet: 140 m

Date de prise de vue : 03/04/23



Commentaires paysagers

Depuis la voie menant au lieudit « les Bienvenus » au centre du site, la vue sur le site est est intermédiaire, directe et masquée par des arbres et des haies. Au premier plan, on observe des parcelles agricoles ouvertes. En arrière-plan on observe une rangée d'arbres de haute taille complétées par des bosquets et haies de plus petite taille. Derrière, d'autres parcelles agricoles appartenant au site d'étude sont partiellement masquées par la végétation et la distance.

Le parc photovoltaïque est très légèrement perceptible depuis ce point en vue intermédiaire car les rangées d'arbres et les haies masquent en partie les vues. Les panneaux photovoltaïques sont visibles avec leur couleur bleu foncé/noire là où la végétation s'efface. Au vu des masques visuels, de la distance et de la topographie légèrement variable, il n'est pas possible de discerner distinctement les différents panneaux. A l'extrémité droite du photomontage, il est possible de distinguer au travers de la végétation en zoomant une citerne incendie et un poste de livraison. Leur couleur respectivement verte et grise permet de bien s'intégrer dans l'environnement autour et ainsi de ne pas être visible de loin.

L'enjeu de ce point de vue concerne le lieudit « les Bienvenus » qui fait aussi office de gîte. Les habitants du lieudit sont les exploitants agricoles du projet photovoltaïque.

La sensibilité visuelle est faible et l'enjeu aussi donc l'impact brut du projet depuis ce point est négligeable.

. 260





PM03: Vue depuis la RD 20 à l'intersection avec la RD 58 au nord du site

Localisation et détails de la prise de vue

Hauteur observation: 1,50 m

Altitude: 155 m NGF

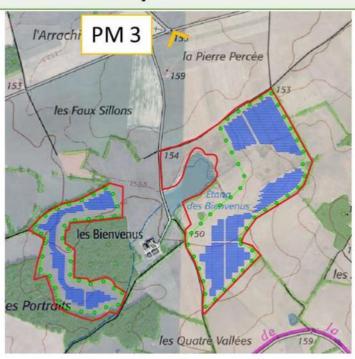
Coordonnées Lambert 93 :

 $X = 578521.31 \,\mathrm{m}$

Y = 66214009.45 m

Distance au projet : 525 m

Date de prise de vue : 03/04/23



Commentaires paysagers

Depuis un point de vue au nord du site au niveau de l'intersection entre la RD 58 et la RD 20, la vue est intermédiaire et directe sur le site d'étude. La vue est ouverte et dégagée, en l'absence de masques visuels, sur des parcelles agricoles ouvertes. En arrière-plan, on peut distinguer quelques haies d'arbres de haute taille.

Le parc photovoltaïque (site est) est perceptible depuis ce point en vue intermédiaire, directe et filtrée par des cultures au premier plan et la distance. La topographie en légère pente est défavorable et favorise les vues sur le projet en élevant encore plus les panneaux. La couleur foncée des panneaux photovoltaïques attire la vue des automobilistes mais s'intègre aussi bien dans l'environnement car des boisements de couleur foncée, similaire à celle des panneaux, sont présents juste derrière et semblent les entourer. Le site ouest n'est quant à lui pas du tout visible depuis la RD 20 grâce à la distance, la topographie favorable et des rangées de haies masquant les vues.

L'enjeu de ce point de vue concerne la RD 20 ainsi que son intersection avec la RD 58 dont les fréquentations sont respectivement faibles et négligeables. De plus, ce point de vue est qualifié de remarquable par le Plan Paysage de la CC Brenne – Val de Creuse.

La sensibilité visuelle est modérée et l'enjeu faible donc l'impact brut du projet depuis ce point est faible.

